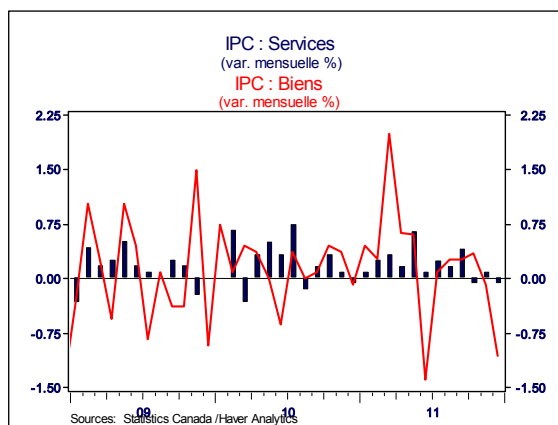
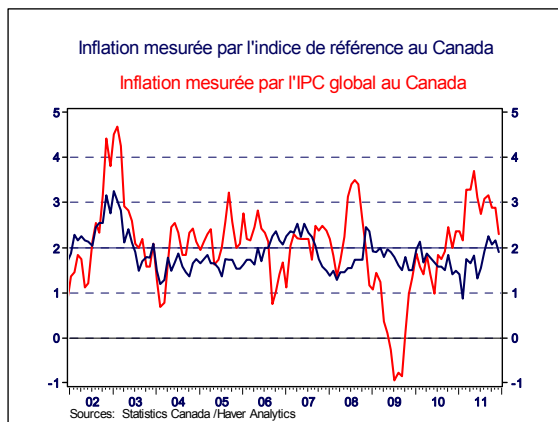




Importante décélération de l'inflation en décembre



En décembre, les prix au Canada se sont rétractés considérablement. Ils ont enregistré leur plus fort recul en variation mensuelle (-0,6 %) depuis le mois de juin. Cependant, ce ne sont pas tous les prix qui ont diminué, puisque la baisse s'est essentiellement produite parmi les biens (-1,1 %), le prix des services ayant légèrement reculé (-0,1 %). Quant à l'inflation, elle a décéléré à 2,3 %, se situant à 2,9 % en novembre. En excluant le prix des composantes volatiles, l'indice de référence de la Banque du Canada a enregistré une diminution mensuelle presque aussi importante (-0,5 %), positionnant son taux annuel à 1,9 %, tout juste sous la cible de 2 %. Cet écart entre la variation mensuelle de ces mesures de prix est dû à une 7^e diminution consécutive des prix de l'essence.

D'années en années, les prix sont généralement à la baisse en décembre, lorsqu'on compare avec novembre. En 2011, une situation particulière semblait affecter la saison des rabais à l'approche de la période des fêtes. Les détaillants, bien à l'affût de la situation économique, et surtout du climat de confiance de leurs clients et du changement graduel de leurs priorités, mettant à l'avant-scène le remboursement de leurs dettes, auraient maintenu des stocks plus faibles de peur de rester coincer avec une trop grande quantité. Conséquemment, des réductions de prix moins grandes étaient anticipées. Toutefois, les données nous indiquent que ce n'est pas exactement ce qu'il s'est produit : des liquidations d'inventaires se sont traduites par des prix substantiellement réduits. Cela pourrait indiquer que les consommateurs ont diminué davantage leurs achats en décembre, forçant les détaillants à procéder à des réductions de prix plus importantes. Les données sur les ventes au détail pour décembre 2011, publiées en février prochain, aideront à valider cette hypothèse sur les volumes de ventes. Quant au prix des biens, celui des vêtements a reculé de 4,3 %, des voitures de 2,2 % et des produits récréatifs de 1 %. Ajoutons que ceux des ameublements et des articles ménagers ont reculé pour la première fois en 8 mois (-0,3 %). Évidemment, ces composantes de l'IPC sont celles qui ont contribué le plus à faire reculer l'indice par rapport à novembre.

Bien que ce repli des prix ait surpris les participants au marché, il n'y a pas matière à revoir le profil d'inflation et par le fait même, les anticipations de changement du taux directeur. En fait, comme mentionné ci-haut, ce sont essentiellement les prix des biens qui ont poussé les

indices de prix à la baisse. Néanmoins, cette réduction du prix des biens combinée à un prix des services stagnant depuis quatre mois, laissent croire que l'inflation ne conservera pas l'élan plus ferme enregistré dans les mois précédant décembre. La Banque du Canada a mentionné cette semaine dans son Rapport sur la politique monétaire, que l'inflation pourrait être plus forte qu'anticipée en 2012 en raison du profil plus élevé des prix du pétrole et de l'impact de la hausse de 1 point de pourcentage de la taxe de vente du Québec. Cette dynamique est encore valide, mais avec les données de décembre, l'inflation totale pourrait tomber sous le seuil de 1 % au deuxième trimestre de 2012, alors que la Banque a tout juste révisé à la hausse sa prévision à 1,5 %, même constat pour l'inflation mesurée par l'indice de référence qui devrait osciller plus près de 1,5 % au lieu du 2,0 % anticipé par la Banque. Bien que ces écarts puissent paraître importants, il ne faut pas penser que la Banque réduira son taux directeur pour stimuler de nouveau l'économie canadienne! Une telle action, même si elle n'est pas inévitable, n'est pas justifiée pour le moment, il faudrait que la situation en Europe – le principal risque à la baisse sur les anticipations d'inflation – dérape considérablement. La Banque estime toujours que « la détente monétaire en place au Canada est considérable ».

L'inflation totale en 2011 a été de 2,9 %. Comme prévu, elle a décéléré à partir de la mi-2011, en raison d'une modération des prix de l'essence et de la disparition des effets directs sur la variation annuelle causés par l'introduction de la TVH (Ontario et Colombie-Britannique) le 1^{er} juillet 2010. En 2012, l'augmentation des prix sera faible, plus près de 1 %, ce qui devrait donner un peu de répit aux consommateurs canadiens, qui dans l'ensemble, n'ont pas vu leur rémunération croître plus que l'inflation en 2011. Ce n'est qu'à partir de la mi-2013 que l'inflation atteindra la cible de 2 % et que l'économie tournera à pleine capacité, ayant éliminé graduellement ses capacités excédentaires. Ainsi, la Banque du Canada, de par l'orientation prospective de sa politique monétaire, devrait procéder à des hausses de son taux directeur graduellement à partir de janvier 2013, selon nous.

Marie-Claude Guillotte, Économiste